

Table des matières commentée

Préface de <i>James K. Galbraith</i>	9
Introduction – La bicyclette et le centurion	11
Première partie – Mise en perspective	15
1. Les leçons de l’histoire	17
Un mode de développement périmé	17
Tout le monde s’accorde à peu près sur les nombreux défis du monde contemporain mais ni leur litanie ni la recherche d’une cause première n’est de grande utilité pour les relever. Il faut donc s’attaquer à une analyse pertinente et résolue des interactions entre des facteurs très divers si l’on veut espérer dégager une alternative d’ensemble.	
Mondialisation et globalisation	24
Les deux termes sont souvent pris l’un pour l’autre, ils renvoient pourtant à des réalités profondément différentes, la mondialisation décrivant l’interdépendance irréversible des sociétés entre elles et avec la biosphère, la globalisation économique étant un processus historique réversible. De cette distinction peut naître la recherche d’une alternative à la globalisation qui assume pleinement la réalité de la mondialisation.	
Le détour par l’histoire longue	29
Pour penser l’avenir, sortir des fausses évidences, il faut comprendre par quel long cheminement, depuis le Moyen Âge, nous en sommes arrivés à fonder nos sociétés sur la science, la nature, la passion de la possession, l’entreprise; en voyant le caractère circonstanciel de tant de choses qui semblent acquises pour l’éternité, nous pouvons retrouver la liberté d’inventer.	
À chaque époque ses acteurs pivot	41
L’entreprise transnationale a été l’acteur structurant, l’acteur pivot, des cinquante dernières années. Il est peu probable qu’elle	

le demeure au XXI^e siècle mais il faut, pour le comprendre, adopter ici aussi une perspective historique et découvrir les héros qui incarnent, au fil des siècles, ces acteurs pivot.

2. La globalisation en question	57
La nouvelle ligne de fracture entre « pro » et « anti » globalisation	57
Depuis la chute du mur de Berlin, l'opposition historique entre partisans et adversaires du capitalisme a été remplacée par l'af- frontement entre partisans et adversaires de la globalisation. Les premiers la parent de toutes les vertus, les seconds la chargent de tous les maux ; mais il n'est pas aisé de démêler l'écheveau des causes et des effets, d'isoler l'impact propre de la globalisa- tion. Pour Martin Wolf, la globalisation économique est le moteur du progrès et ses adversaires sont un dangereux ramassis de nostal- giques et d'illuminés ; pour René Passet, la globalisation n'est rien moins qu'un complot pour mettre le monde en coupe réglée au profit de quelques-uns ; mais leurs deux plaidoyers vibrants laissent le lecteur sur sa faim.	
Globalisation ou internationalisation ?	71
Que l'on soit pour ou contre le libre commerce, quatre facteurs poussent à l'internationalisation de la production et de l'échange : les mutations techniques, la volonté de la Chine et de l'Inde de s'ouvrir à l'extérieur, la concentration des ressources énergé- tiques dans quelques régions du monde ; le vieillissement de la population dans les pays riches. Toute alternative au système actuel doit les prendre en compte.	
À qui profite la globalisation ?	76
Un examen détaillé des données chiffrées disponibles est loin de confirmer une vision simpliste selon laquelle elle ne profiterait qu'aux détenteurs du capital, accroîtrait le fossé entre pays, aggraverait les inégalités, ruinerait l'action des États.	
Vers un nouveau partage mondial des richesses	88
Derrière la controverse sur la globalisation se profile une autre question bien plus sérieuse pour le futur : la nécessité d'un partage équitable de l'énergie et des ressources naturelles entre toutes les régions du monde. Jusqu'à présent nous en avons retardé l'échéance.	
3. La doctrine économique classique sur la sellette	97
Les idéologies ont la vie dure	98
Contrairement aux sciences de la nature, l'économie classique n'a guère renouvelé ses hypothèses depuis plus de deux siècles. C'est une idéologie servant de fondement à des corps sociaux	

qui veulent se perpétuer plutôt qu'une science expérimentale, ce qui explique sa pérennité. L'effondrement du communisme l'a laissée sans rivale et les critiques restent fragmentées.

Les postulats de la « doxa » n'ont rien de scientifique 106

L'enseignement de la théorie économique classique règne en maître dans les facultés mais ses postulats sont pourtant très contestables : ils reposent sur des hypothèses fausses, ils n'ont que l'apparence de la scientificité, ils prennent les moyens pour des fins, ils intègrent mal l'évolution des systèmes techniques et sous-estiment l'importance de l'histoire ; ils reposent sur des analogies elles-mêmes dépassées avec des systèmes mécaniques.

L'économie ne se comprend que par l'observation
de ses acteurs réels 112

L'économie n'est pas faite de lois abstraites mais de l'évolution d'acteurs concrets et des relations entre eux. Entreprises et États sont les deux principaux acteurs mais les entreprises elles-mêmes sont en constante transformation comme l'est la forme des régulations étatiques.

Tous les biens et services n'ont pas vocation
à être marchands 116

À la prétention de tout transformer en marchandise s'oppose l'idée de « biens publics » soustraits au libre jeu du marché, même quand des entreprises privées en assurent la délivrance.

La biosphère est l'angle mort de la pensée économique
classique 118

Nos sociétés doivent se penser comme partie intégrante des écosystèmes et même utiliser le fonctionnement des écosystèmes comme source d'inspiration pour leur propre fonctionnement. Ce n'est pas la démarche de l'économie classique et cela suffit pratiquement pour la disqualifier.

L'économie ne se comprend qu'à l'analyse des itinéraires
de développement 119

À des théories générales inspirées de positions dogmatiques il faut opposer l'étude patiente des faits et la singularité de chaque itinéraire historique.

4. Les alternatives en émergence 127

D'une économie de l'accumulation à une économie
de bonheur 127

La poursuite d'une croissance indéfinie est la plus grande menace pour la planète ; supposée assurer le bonheur elle en est assez éloignée, comme le montrent de nombreuses enquêtes, invitant à réorienter les politiques publiques et la pensée économique.

Vers une économie responsable, plurielle et solidaire	131
<p>Héritiers de la grande tradition coopérative du XIX^e siècle de nombreux mouvements promeuvent une économie solidaire dont les acteurs poursuivent simultanément des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Les pratiques nouvelles et la mise en cause des présupposés de l'économie dominante en font un levain dans la pâte mais cette mouvance n'a pas su, à ce jour, constituer une alternative globale crédible.</p>	
Quand l'économie devient économe	139
<p>Nos économies sont très consommatrices en énergie et en matière. Les efforts faits pour découpler le développement économique de ces consommations nous mettent sur la piste d'une nouvelle approche du temps et de l'espace, nous font mesurer notre ignorance des impacts écologiques de notre mode de vie et mettent en valeur le rôle que joueront dans l'avenir filières de production et territoires.</p>	
Vers l'écologie territoriale et une société d'utilisation	155
<p>Les activités économiques ne peuvent être pensées séparément les unes des autres; il faut organiser les échanges entre elles, comme entre les composants d'un écosystème; et, pour économiser matière et énergie, il faut raisonner en termes de service rendu, non en termes de produits. Ces deux constats débouchent sur une approche renouvelée du territoire, du capital et mettent en évidence le rôle public essentiel de la normalisation.</p>	
5. De l'économie à l'œconomie	165
Œconomie, le retour aux sources	
<p>Jusqu'au XVIII^e siècle on parlait d'œconomie et non d'économie. Étymologiquement « règles de gestion du foyer », l'œconomie était selon le botaniste Carl von Linné « l'art de tirer parti de tous les biens de la nature ». C'est à cette définition qu'il faut revenir et c'est le mot œconomie qui sera utilisé dans la suite du livre.</p>	
L'art de la bifurcation	170
<p>Les sociétés, comme de grands paquebots, avancent vite mais vivent lentement; les grandes organisations savent bien innover à la marge mais ne savent pas se remettre en cause; l'innovation radicale, celle qui est nécessaire aujourd'hui, vient de l'extérieur.</p>	
Acteurs, échelles et étapes d'une stratégie de changement	173
<p>Un changement systémique est difficile parce qu'il faut identifier puis réunir de multiples conditions qui ont trait aux acteurs, aux échelles et aux étapes de la stratégie. Ces différentes conditions sont décrites et illustrées dans le cas de l'œconomie.</p>	

Conclusions : la définition et le cahier des charges de l'œconomie	185
---	-----

À l'issue de ce long itinéraire, on peut définir l'œconomie comme la branche de la gouvernance qui concerne la production et la distribution des biens et services, selon des régimes de gouvernance adaptés à leur nature et à leur destination. Le cahier des charges de l'œconomie regroupe les principales conclusions de la première partie, analytique, pour servir de base à la seconde, propositionnelle.

Deuxième partie – Les principes généraux de l'œconomie . . . 189

1. L'œconomie, une branche de la gouvernance 191

Leçons de gouvernance, leçons pour l'œconomie 191

La gouvernance est l'art des sociétés humaines de se gérer. À chaque stade de leur histoire et pour faire face à des défis nouveaux les sociétés doivent inventer de nouvelles formes de régulations, de nouvelles modalités de gouvernance. Crises et guerres sanctionnent l'incapacité à le faire. Les régulations ont aussi un coût et il peut devenir insupportable. Analyser l'œconomie sous l'angle de la gouvernance permet de mieux comprendre les dysfonctionnements actuels et offre des clés de compréhension de la crise, prévisible, qui a éclaté en 2007-2008.

**L'œconomie doit s'inspirer des principes généraux
de gouvernance 208**

L'œconomie étant une branche de la gouvernance, elle doit satisfaire aux cinq principes fondamentaux de gouvernance : légitimité et enracinement ; démocratie et citoyenneté ; articulation des échelles de gestion pour combiner au mieux autonomie et cohésion ; pertinence des agencements institutionnels, coproduction du bien public. Ce sera la grille de lecture utilisée dans la suite de l'ouvrage pour proposer des perspectives nouvelles.

Gouvernance et œconomie à l'heure de la mondialisation 213

La planète est notre maison commune. L'œconomie ne peut plus se concevoir à l'échelle d'une nation, elle doit contribuer à forger la conscience d'un destin commun, ce qui ne signifie pas pour autant un marché mondial unifié, ignorant les spécificités locales. L'œconomie mondiale doit permettre un partage équitable des richesses, une libre circulation des savoirs et savoir faire. Elle doit, au bout de chaque cycle, restituer l'ensemble du système en meilleur état : ce qui compte, ce ne sont pas les flux, ce sont les stocks.

De l'art de la gouvernance à l'art de l'œconomie 219

L'intérêt d'appliquer l'art de la gouvernance à l'œconomie se manifeste à travers quatre dimensions : l'art de concilier unité et

diversité, qui fait entrevoir d'autres relations entre le territoire et le monde; l'art de gérer les relations qui fait tant défaut à la théorie économique classique et dont l'importance se révèle dans la crise financière et économique de 2007-2008; l'art de concevoir des processus et des apprentissages coopératifs, fort éloigné de la libre concurrence; l'art, enfin, de concevoir diverses formes de régulations et de règles du jeu transformant des myriades d'interactions en une régulation globale. Des illustrations de ces quatre règles sont proposées pour l'économie.

Les relations entre les êtres humains et avec la nature :
un enjeu commun de la gouvernance et de l'économie . . . 233

Le monde actuel souffre d'une triple crise des relations : entre les personnes, entre les sociétés, entre l'humanité et la biosphère. L'économie doit contribuer à dépasser cette crise. Pour cela elle doit valoriser les relations concrètes qui s'établissent à travers la production et la consommation et distinguer, dans la consommation, ce qui entretient les liens avec les autres et ce qui est prélevé sur les écosystèmes.

L'économie mobilise plusieurs types de capitaux 239

L'économie classique s'est centrée sur la substitution du capital au travail mais cette vision masque la diversité des flux et des capitaux qui interviennent dans l'économie. Il est proposé de distinguer trois types de flux – le travail, les ressources naturelles, l'information –, et quatre types de capital – matériel, immatériel, humain et naturel. Ces capitaux sont tous mixtes, à la fois publics et privés. Il faut se doter d'outils de mesure permettant d'en suivre l'évolution.

2. Les différentes catégories de biens et de services
et les régimes de gouvernance de chacun d'eux 247

Introduction : les différentes modalités de classification
des biens et services et le test du partage 247

Tous les biens et services produits et consommés dans le cadre de l'économie ne sont pas équivalents et il n'y a aucune raison que tous relèvent du même régime de gouvernance. Mais comment classer ces biens et services ? Traditionnellement on les distingue par leur destination ou par leur mode de production. Ces distinctions sont certes utiles mais insuffisantes. Il est proposé ici une nouvelle classification, fondée sur leur nature. À partir du « test du partage » les biens et services sont classés en quatre catégories.

Les biens de catégorie 1, qui se détruisent en se partageant 259

Les biens de catégorie 1 sont divers : monuments classés dans le patrimoine de l'humanité, climat, biodiversité domestique et sauvage, potentiel halieutique des océans, grands espaces natu-

rels. Ils ont en général une valeur pour l'humanité tout entière mais sont territorialisés. Ceux qui en bénéficient ne sont pas ceux qui les préservent. Beaucoup font partie du capital naturel nécessaire à la production des biens marchands. Toutes ces caractéristiques orientent vers un régime de gouvernance qui combine plusieurs formes d'action et plusieurs échelles de régulation.

Les biens de catégorie 2, qui se divisent en se partageant mais sont en quantité finie 271

L'eau, les sols, l'énergie fossile appartiennent à cette catégorie. Leur régime de gouvernance repose sur un double principe de justice, puisque la quantité disponible est finie, et d'efficacité dans l'obtention, la gestion et la régénération de ces biens. L'énergie est un bon exemple de mise en œuvre de quotas négociables et l'eau un bon exemple de mise en œuvre du principe de subsidiarité active.

Les biens de catégorie 3 qui se divisent en se partageant et sont en quantité indéterminée 278

Ce sont les biens et services classiques qui doivent l'essentiel de leur valeur à la créativité, à l'intelligence et au travail humains. Le marché reste pour eux un mécanisme inégalé de régulation mais à condition d'assurer la traçabilité du processus de production, de formuler de nouveaux arbitrages entre préférences collectives et préférences individuelles, de réduire les coûts actuels de transaction.

Les biens de catégorie 4 qui se multiplient en se partageant 288

Amour, connaissances, expérience, semences paysannes, réseaux sociaux, culture et tout ce qui concerne le vivant n'existent que par le partage. Il est illégitime de vouloir en réduire l'abondance naturelle et en détruire les conditions mêmes de production en prétendant les transformer en biens et services marchands. Leur régime de gouvernance repose sur la gratuité et la mutualisation.

Récapitulatif des régimes de gouvernance applicables aux différentes catégories de biens 296

3. La légitimité de l'œconomie 297

L'œconomie doit être légitime 297

La légitimité, c'est le sentiment que le pouvoir est exercé, disait le politologue chinois Lu Jia, selon des principes justes et par des dirigeants adéquats. La question de la légitimité de l'œconomie se pose donc pour le système lui-même et pour ses acteurs.

L'activité œconomique doit viser un besoin ressenti par la communauté 301

Les entreprises ne peuvent espérer asseoir leur légitimité sur des généralités comme « la création de richesses » ou la « création d'emplois ». Leurs dirigeants ne peuvent s'attribuer le droit de définir le bien commun. Pour être ou redevenir légitimes, les entreprises ont besoin de montrer concrètement qu'elles contribuent au bien commun et qu'elles sont créatrices de sens.

L'exercice du pouvoir économique suppose le respect
d'un principe d'équité 308

Quand une société a le sentiment que ses dirigeants économiques ne relèvent ni de la même justice ni du même code de l'honneur que le reste de la société, le fossé qui se creuse est tel que se trouve minée la confiance qui est le fondement à la fois du système économique et du système social. Et l'équité ne peut exister sans un traitement similaire des pays indépendamment de leur puissance et sans une modération volontaire dans les rapports de force.

La légitimité de l'économie repose sur des valeurs
et des principes communs et reconnus 314

Le socle éthique commun est énoncé dans la Charte des responsabilités humaines. C'est le fondement du contrat social dans un système mondialisé. Le respect de ce socle éthique n'est pas un supplément d'âme, une moralisation de l'économie. C'est la condition même de la confiance dans le système et dans ses acteurs.

Pour être légitime, le pouvoir doit être exercé efficacement
par des dirigeants compétents et dignes de foi 318

La question de la responsabilité des dirigeants de l'économie se pose plus particulièrement dans le cas des grandes entreprises. L'impact de leur activité dépassant de loin l'intérêt des actionnaires ou l'espace national, la notion de responsabilité doit nécessairement être élargie aux autres parties prenantes et à l'espace mondial. On peut y contribuer en agissant sur la nomination et le mode de rémunération des dirigeants et en posant le principe qu'« à acteur international, droit international ».

La légitimité suppose la mise en œuvre du principe
de moindre contrainte 328

Toute régulation implique une contrainte mais celle-ci doit être la plus légère possible, être dûment justifiée et ne pas contredire le bon sens au nom d'une logique abstraite. C'est pourquoi le droit à mettre en relation bras ballants et besoins non satisfaits, à réutiliser des semences, à préserver des usages locaux, à refuser les OGM est perçu par tout le monde comme naturel ; s'il est illégal, c'est la loi qui l'interdit qui devient illégitime.

L'économie doit contribuer à l'épanouissement

et au bien-être de tous	333
<p>La légitimité de l'œconomie dépend de sa capacité à atteindre les objectifs de la société. L'activité de production et d'échange n'apporte pas seulement un revenu. Pour contribuer au bien être de tous, elle doit offrir à chacun les conditions d'une vie digne, la possibilité de créer et celle de se doter d'un capital social, une cohérence entre ce que l'on fait et ce à quoi on croit.</p>	
L'œconomie doit contribuer à la construction d'une communauté mondiale pacifique	337
<p>L'économie actuelle a le double visage de la paix, avec les interdépendances qu'elle crée, et de la guerre, avec les concurrences qu'elle exacerbe. L'œconomie devra contribuer à instituer une communauté mondiale. L'un des moyens privilégiés d'y parvenir est d'élaborer en commun les régimes de gouvernance des quatre catégories de biens.</p>	
Que deviendrait une œconomie jugée illégitime par le plus grand nombre ?	344
<p>Entre désordre civique, crise écologique, tension géostratégique et replis protectionnistes, les scénarios catastrophe ne manquent pas.</p>	
4. Œconomie, démocratie et citoyenneté	347
De la démocratie formelle à la démocratie substantielle . .	347
<p>La démocratie substantielle est le moyen que chacun participe à la définition et à la gestion du destin collectif et se sente citoyen, avec l'équilibre que cela implique des droits et responsabilités. Dans un contexte mondialisé et face à des défis complexes, la démocratie formelle, à l'échelle nationale, s'est éloignée de la démocratie substantielle. Il faut la revivifier, la réinventer, la doter de nouveaux outils et redéfinir le rôle et les modalités d'exercice du pouvoir politique.</p>	
Les conditions d'un débat politique renouvelé sur l'œconomie	354
<p>On dit que la politique ne parle plus que d'économie mais la plupart des débats sont enfermés dans des oppositions héritées du passé et sans grand intérêt pour l'avenir. L'action politique se concentre sur les régulations à court terme. Il vaudrait mieux se concentrer sur le long terme et examiner quelle œconomie on veut faire advenir.</p>	
Concevoir et conduire la stratégie de changement, la grande transition vers une société durable	358
<p>La stratégie de changement à conduire doit permettre, selon les principes exposés en première partie de l'ouvrage, de réunir les différents acteurs, de mobiliser les différentes échelles du local</p>	

au mondial et de parcourir les différentes étapes – prise de conscience, élaboration d’une vision commune, recherche d’alliés, choix des premiers pas. Le contexte est favorable à une démarche audacieuse et l’élection de Barack Obama ouvre une fenêtre d’opportunité pour l’entreprendre, en associant en particulier les jeunes.

Organiser le débat mondial sur l’œconomie 368

L’échelle mondiale est le maillon faible du débat politique mais il est possible de construire un débat citoyen en partant de quelques filières de production et d’échange qui ont une signification concrète pour chacun, comme la santé, l’habitat et l’alimentation. Deux acteurs pourraient jouer un rôle majeur dans l’organisation du débat : une Organisation mondiale du commerce (OMC) à la vocation renouvelée et l’Association mondiale des villes, CGLU.

5. Le territoire, acteur pivot du XXI^e siècle 373

Le territoire, brique de base de l’œconomie 373

Dans les années 1960 des prospectivistes annonçaient la fin des villes ; c’est le contraire qui s’est produit. Le développement économique se polarise sur les grandes aires urbaines. On peut véritablement parler de « revanche des territoires ». Ils sont appelés à devenir des briques de base de l’œconomie et de la gouvernance, des acteurs pivot du XXI^e siècle.

Le territoire acteur 380

Un acteur n’est pas nécessairement une institution et « l’acteur territoire » ne se réduit pas aux collectivités territoriales. On ne naît pas acteur, on le devient en créant une intelligibilité partagée, en fondant la confiance sur le dialogue et en se dotant d’une vision et d’un projet commun. Cela suppose au préalable de considérer le territoire non comme espace géographique mais comme un système de relations.

L’œconomie territoriale et la mobilisation des capitaux . . . 386

Être vivant collectif, un territoire peut se caractériser par une membrane virtuelle distinguant les échanges internes et les échanges avec l’extérieur et par son « ouvermeture », sa capacité à réguler les échanges avec l’extérieur. La connaissance du métabolisme territorial, c’est-à-dire des flux de différentes sortes qu’il génère, débouche sur l’art de tirer parti au mieux des ressources disponibles. Cela implique de repenser la fiscalité et la monnaie.

L’œconomie territoriale et la mobilisation des ressources . 393

L’œconomie implique le recours à quatre catégories de capitaux et le territoire joue un rôle essentiel pour chacun d’entre eux. Une mention particulière pour le capital immatériel, construction

par une société de son système de relations, et de l'aptitude des acteurs locaux à coopérer entre eux, et pour le capital naturel. L'économie actuelle jette un voile d'ignorance sur les métabolismes territoriaux. L'économie territoriale doit lever ce voile.

L'économie territoriale et les régimes de gouvernance 408

L'analyse menée au chapitre II sur les régimes de gouvernance des biens et services des quatre catégories a montré que la gestion territoriale était toujours essentielle, quelle que soit la catégorie. L'économie territoriale est le résultat de la combinaison de ces différents régimes.

L'économie territoriale, la démocratie et la citoyenneté . . 410

C'est au niveau local et par un processus de débat impliquant toutes les parties prenantes, en particulier ceux qui bénéficient ou sont menacés par la globalisation économique, qu'un territoire peut devenir acteur, en faire l'investissement initial puis mobiliser au service de sa stratégie toute une panoplie de moyens, panoplie qui devra progressivement s'élargir. Et c'est aussi au niveau local que l'on peut entreprendre de réduire la contradiction actuelle entre nos convictions de citoyen et nos choix de consommateur.

6. Les agencements institutionnels de l'économie 419

Qu'est-ce qu'un agencement institutionnel ? 419

Un agencement institutionnel est un ensemble stable de relations entre institutions ou transversales aux institutions. Ces relations peuvent être formelles ou informelles. L'art de concevoir des agencements institutionnels comporte deux volets : l'art de définir ces relations et l'art de concevoir leur logique profonde de fonctionnement de manière telle que l'ensemble aille spontanément en direction des objectifs qu'on lui assigne. Deux agencements sont essentiels pour l'économie : le territoire et la filière.

Le cahier des charges des agencements institutionnels de l'économie 428

Il comporte huit dimensions : poursuivre les objectifs généraux de la gouvernance ; respecter les principes de gouvernance ; faciliter les relations et prendre en compte le long terme ; renforcer la conscience de former une communauté ; permettre à chacun de trouver une cohérence entre ce qu'il croit et ce qu'il fait ; parvenir à plus d'unité et plus de diversité ; garantir l'exercice de la responsabilité des acteurs ; contribuer à l'intelligibilité du monde ; se conformer aux régimes de gouvernance spécifiques à chaque catégorie de biens.

La filière et les accords de filière 434

La filière instaure le système de relations couvrant la totalité du cycle d'une famille de produits, y compris la consommation et

le recyclage. L'évolution des systèmes de production, l'attention au développement durable, l'évolution des attitudes de consommation, l'élargissement progressif du champ de la normalisation préparent la voie à des accords de filière dont on décrit les modalités. Les autorités publiques à différentes échelles ont de multiples moyens de pousser à ces différentes échelles et la gestion des accords peut donner un rôle nouveau à l'ISO, à l'OMC et à la Cnuced.

Le territoire et l'Agence économique territoriale 452

Pour organiser le territoire acteur, il faut un chef d'orchestre. L'hypothèse proposée est de créer des Agences économiques territoriales dont les fonctions et le fonctionnement sont déduits du cahier des charges général des agencements institutionnels et dont le statut pourrait s'inspirer des Community Interest Companies (CIC) anglaises. Leur vocation sera par exemple de renforcer les relations entre acteurs du territoire, d'animer les recherches participatives de découverte du métabolisme des territoires, d'orchestrer la transition vers une société d'utilisation, d'auditer les régimes actuels de gouvernance appliqués aux différentes catégories de biens, d'assurer la gestion globale des ressources humaines, d'utiliser l'exergie de manière optimale, d'organiser la solidarité entre générations.

7. Monnaie et finance 467

Monnaie, finance, énergie, trois facettes
mais une même réalité 467

La financiarisation, c'est-à-dire la prise de pouvoir des financiers sur l'économie est le résultat d'évolutions techniques (informatisation), démographiques (développement des fonds de pension) et politiques (découplage de l'or et du dollar). Elle a un impact considérable sur les vies, les entreprises et les valeurs. La crise des subprimes l'illustre amplement. Monnaie, finance et énergie étaient autrefois dans des sphères séparées. Elles sont aujourd'hui trois facettes d'une même réalité.

Mettre la monnaie et la finance au service
des communautés et d'une réelle compréhension
de l'échange 480

Il faut remettre les choses à l'endroit et repartir de la fonction fondamentale de la monnaie, entretenir la cohésion de la communauté par un flux plus court d'échange. À chaque communauté pourrait correspondre une monnaie et, en sens inverse, l'existence d'une monnaie construit une communauté. Mais la prééminence des échanges monétaires jette aussi un voile d'ignorance sur la nature réelle de ce qui s'échange et il y a un créancier de dernier ressort qui n'est jamais remboursé : la biosphère.

Subordonner monnaie et finance aux objectifs et principes de gouvernance	491
<p>Monnaie et finance servent mal les objectifs de la gouvernance. Elles ne préservent pas l'harmonie entre humanité et biosphère ; elles contribuent à la paix par les interdépendances qu'elles renforcent mais ces interdépendances sans confiance mutuelle risquent de devenir source de guerre ; faute de relations de confiance instaurées elles ne sont pas vecteur de cohésion sociale ; faisant perdre le sens du temps long de l'engagement, elles ne préservent pas les intérêts de générations futures. Quant aux principes de gouvernance, ils sont passés aux oubliettes.</p>	
Quelles stratégies de changement et sur quels acteurs s'appuyer ?	497
<p>En passant en revue de façon systématique la position des différents acteurs sociaux et politiques à l'égard de la monnaie et de la finance, on se rend compte qu'aucun d'eux n'est en position de formuler une alternative d'ensemble mais qu'il existe à l'égard du système actuel suffisamment de critiques, y compris venant de l'intérieur du système, pour que des coalitions nouvelles soient possibles, capables de concevoir des alternatives globales autrefois inimaginables. Ce diagnostic est confirmé en utilisant la grille de lecture des stratégies de changement : c'est la vision globale qui fait défaut, au moment où la crise de 2008 invite à repenser le système. Les propositions à faire se situent sur deux plans : l'organisation des échanges et la réorientation de l'épargne vers le long terme.</p>	
La monnaie vectorielle	514
<p>Pour l'organisation des échanges, il n'est plus possible de s'en tenir à une monnaie unidimensionnelle comme unité de compte et moyen de paiement universels car elle masque la réalité des échanges. La généralisation des porte-monnaie électroniques permet d'envisager une monnaie à quatre dimensions : le travail interne à un territoire ; le travail fourni par l'extérieur ; l'énergie fossile ; les ressources naturelles non renouvelables. La nature même de l'énergie fossile conduit par ailleurs à distribuer les droits d'usage selon des quotas individuels négociables d'abord à l'échelle d'un territoire puis de proche en proche jusqu'à l'échelle planétaire.</p>	
La gestion du temps : la réserve de valeur et le fonctionnement des marchés financiers	529
<p>Comment transformer de l'épargne individuelle à court terme en des investissements à long terme nécessaires à la planète tout entière ? Quels investissements privilégier pour accroître la capacité des sociétés à développer le bien-être en harmonie avec la biosphère ? Quel peut être alors la garantie d'un retour sur inves-</p>	

tissement ? Qu'est-ce qui peut remplir dans l'avenir la fonction de « réserve de valeur » que remplissait traditionnellement la monnaie ? Comment repenser le fonctionnement du système financier lui-même pour qu'il aille dans cette direction ? Le texte se termine par une série de propositions concrètes en réponse à ces questions difficiles.

Annexes – Les cartes conceptuelles à l'appui du raisonnement .	539
Exemples de cartes générales	540
Les régimes de gouvernance s'appliquant aux différentes catégories de biens et services	544
Les conditions de pertinence des agencements institutionnels de l'œconomie	556
La monnaie et la finance	566
Conclusion	576
Glossaire	577
Bibliographie	585
Monographies	585
Revue et articles	587